

**DEC133044DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Pascal Marty, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°111560DAJ du 25 juillet 2011 portant nomination de M. Pascal Marty aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS) ;

**Vu** le projet de convention de création du laboratoire international associé (LIA) « Post-Western Sociologies and field research in China and France - POSTWESTSOCIO » entre l'Académie des Sciences Sociales de Chine, l'Université de Peking, l'Université de Nanjing, l'Université de Shanghai, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, l'Université Jean Monnet Saint Etienne et le CNRS ;

**DECIDE :**

**Art. 1.** – Délégation est donnée à M. Pascal Marty, directeur adjoint scientifique à l'INSHS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du laboratoire international associé (LIA) « Post-Western Sociologies and field research in China and France - POSTWESTSOCIO » entre l'Académie des Sciences Sociales de Chine, l'Université de Peking, l'Université de Nanjing, l'Université de Shanghai, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, l'Université Jean Monnet Saint Etienne et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 novembre 2013

Alain Fuchs